

**Wallonie****Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par S.P.R.L. METHLINE HOME (Monsieur MEURANT Jean-Marc) demeurant Chemin des Cretes 7 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Avenue de Géradon, 2C à 4130 Esneux et cadastré division 2, section C n°9G5.

La demande vise les travaux suivants : transformation d'une habitation et de ses ateliers en 2 logements et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- L'emprise au sol de l'ensemble des volumes secondaire est supérieure à 85% de l'emprise au sol du volume principal ;
- L'emprise bâtie représente plus de 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La hauteur sous gouttière est supérieure à 7,00m ;
- La toiture plate du volume principal ;
- L'utilisation du zinc en bardage ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 mai 2024 au 04 juin 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be